

Assomption de la Vierge Marie B 2024
Humble et élevée plus qu'une créature !

Cette vérité relative à la Solennité de l'Assomption à la valeur de mystère est révélée en ces termes, « *nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'immaculée Mère de Dieu, Marie Vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été 'assumée' en corps et âme à la gloire céleste.* » (Constitution apostolique, *Munificentissimus Deus*, Dieu très munificent, Pie XII, 1^{er} novembre 1950).

Puisque seuls les livres des Saintes Ecritures sont admis dans le lectionnaire de la messe, aucune des lectures de la Solennité ne raconte l'Assomption de la Vierge Marie. Ce sont donc des textes allusifs qui ont été choisis. Pour la première lecture c'est un extrait de l'Apocalypse (11,19...12,10), un livre rédigé dans un langage codé ; les visions qui y sont racontées révèlent que Dieu arrache ses fidèles à toute forme de mort. Par transposition, la vision du signe grandiose peut être appliquée à la Vierge Marie.

La deuxième lecture est extraite du témoignage de saint Paul sur la résurrection (1 Co 15, 20-27). L'Assomption est en effet une forme privilégiée de résurrection. Elle a son origine dans la Pâque de Jésus et elle manifeste l'émergence d'une nouvelle humanité, dont le Christ est la tête, comme nouvel Adam.

L'Évangile, enfin, raconte la visitation de la Vierge Marie à Élisabeth, et fait entendre le magnificat (Lc 1, 39-56). Avant l'Ascension du Seigneur Jésus et l'Assomption de la Vierge Marie, les récits d'autres ascensions célestes avaient été répandus dans les milieux juifs et chrétiens. Deux de ces ascensions sont évoquées dans les Saintes Ecritures, celles d'Hénoch et d'Élie. La seconde est la plus connue, parce que racontée avec quelques détails : « *Voici comment le Seigneur enleva Élie au ciel dans un ouragan. Ce jour-là, Élie et Élisée étaient partis de Guilgal. Ils étaient en train de marcher tout en parlant lorsqu'un char de feu, avec des chevaux de feu, les sépara. Alors, Élie monta au ciel dans un ouragan. Élisée le vit et se mit à crier : "Mon père !... Mon père !... Char d'Israël et ses cavaliers !" Puis il cessa de le voir.* » (2 R 2,1-12)

Un des livres de Sagesse explique les raisons de cette ascension : « *Hénoch fut agréable au Seigneur qui l'a retiré de ce monde ; c'est un exemple pour que se convertissent toutes les générations* » (Si 44,16). L'épître aux Hébreux (11,5) en témoigne pareillement : « *Grâce à la foi, Hénoch fut retiré de ce monde, et il ne connut pas la mort ; personne ne le retrouva parce que Dieu l'avait retiré ; avant cet événement, il avait été agréable à Dieu, l'Écriture en témoigne.* »

C'est à bon droit que la Vierge Marie occupe la première place dans la génération des justes, elle qui a engendré véritablement le premier d'entre eux. Elle se trouve dans les cieux comblée d'une gloire d'autant plus singulière que, sur la terre, elle a obtenu une grâce plus insigne que toutes les autres femmes. Dans l'Assomption, nous voyons qu'en Dieu il y a place pour l'homme, Dieu lui-même est la maison aux nombreux appartements dont parle Jésus (cf. Jn 14, 2) ; Dieu est la maison de l'homme, en Dieu il y a un espace pour Dieu.

Cet état de fait est déjà réalisée en Marie, comme "*signe de consolation et d'espérance sûre*" (Préface). Le privilège de Marie est étroitement lié au fait qu'elle est la Mère de Jésus : étant donné que la mort et la corruption du corps humain sont une conséquence du péché, il ne convenait pas que la Vierge Marie - exempte de péché - soit affectée par cette loi humaine. D'où le mystère de la "*Dormition*" ou "*Assomption au Ciel*"*.

Comme LE faisait observer BOSSUET, ainsi mourut la divine Vierge par un élan de l'amour divin et son âme fut portée au ciel par une nuée de désirs sacrés. Et c'est ce qui fait dire aux saints anges : Qui est celle-ci qui s'élève comme la fumée odoriférante d'une composition de myrrhe et d'encens ? (Ct 3, 6), (cf. Sermon de 1660 pour la fête de l'Assomption.)

Le fait que Marie ait déjà été assumée au ciel est pour nous un motif de joie, d'allégresse, d'espérance : "*Déjà et pas encore*". Une créature de Dieu - Marie - est déjà au ciel : avec et comme elle, nous aussi, créatures de Dieu.

Il est intéressant de noter que la prédilection de tout homme et de tout l'homme trouve en Marie son meilleur fruit, on pourrait dire son chef-d'œuvre, un miroir dans lequel tout le peuple de Dieu peut refléter ses propres traits.

Le poète Dante définit la Vierge Marie « *humble et élevée plus qu'une créature* » (*Paradis XXXIII*, 2). Il est beau de penser que la créature la plus humble et la plus grande de l'histoire, la première à conquérir les cieux avec toute sa personne, corps et âme, a passé la plus grande partie de sa vie entre les murs domestiques, dans l'ordinaire.

De très belle manière, la solennité de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie signifie éloquemment que "*la corporéité*" est une "*chose très belle*" (Gn 1, 31), Notre Dieu qui fait toute chose belle en son temps (Ec. 3, 11), selon que nous croyons en la résurrection de la chair (cf ; Credo) au point que, comme en la Vierge Marie, "*notre chair*" sera, est assumée au ciel. Pourquoi ne pas nous en réjouir autant, dans l'esprit de cette célèbre antienne, *Réjouis-toi Vierge Marie dans la gloire de ton Fils.. ?*

*Les deux dénominations, « *Dormition* » et « *Assomption* », sont anciennes. Les Églises d'Orient ont gardé la première, tandis que les Églises latines lui ont préféré la seconde, en adaptant leur iconographie. En effet, la représentation de la Dormition met en scène le groupe des apôtres entourant le lit funéraire ou le tombeau où fut déposé le corps de sainte Marie. Le Christ se tient au milieu, tenant dans ses mains une petite effigie représentant l'âme de sa mère, pour l'emporter au ciel. L'autre représentation s'est imposée dans l'art baroque : Marie est emportée au ciel en son corps, elle soutenue par des anges, pour être couronnée par Dieu.